BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2026

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 2
VIE LOCALE 3
VIE ASSOCIATIVE 5
VIE SCOLAIRE 10
INFOS MAIRIE 11
PV DES CONSEILS 13
ÉTAT CIVIL 20
CALENDRIER des MANIFESTATIONS 20

LE MOT DU MAIRE

La vie est rarement un long fleuve tranquille, elle est souvent semée d'embûches, petites ou grandes, et la vie du Maire n'échappe pas à cette règle, vous vous en doutez bien. Pourtant, heureusement, il y a des moments où les planètes s'alignent et l'on arrive à connaître quelques succès ; c'est le cas en ces mois de septembre – octobre.

Je commencerai par la salle des fêtes. Vous savez que nous avions déjà fait refaire la zinguerie sur le toit pour faire cesser les fuites. Puis nous avons fait refaire les murs de l'entrée et du bar, très clairs aujourd'hui avec ce gris bleuté. Ensuite ce fut le tour du plafond et éclairage de la grande salle. Et en août – septembre, les travaux ont concerné les murs de la salle et de la mezzanine où nous avons fait poser des panneaux acoustiques couleur noyer et anthracite ; les boiseries, huisseries et quelques petits pans de murs étant repeints en gris clair. Le résultat est très réussi tant du point de vue esthétique, (plus dans l'air du temps), que du point de vue acoustique. Certains d'entre vous sont passés jeter un coup d'œil pendant les travaux, un ou deux ont loué la salle depuis, mais la plupart d'entre vous devra attendre l'occasion d'une manifestation (concert, exposition,…) ou les vœux du Maire en janvier pour voir le changement. La prochaine étape portera sur le parquet (réfection ou remplacement) mais sans doute pas avant 2027….

Deuxième changement notoire en septembre : le columbarium au cimetière. Les cases béton posées au sol par trois, avec seule une porte granit, s'encrassaient avec le temps et devenaient un peu vertes ou noires. L'habillage granit gris et rose sur tous les côtés offre un rendu bien plus harmonieux et propre. La pose en diagonale permet un espace mieux délimité, plus intimiste, pour déposer des fleurs ou objets. Là aussi, le résultat est au rendez-vous ; je sais que c'est important pour vous. La prochaine étape sera l'installation d'un jardin du souvenir….

Troisième succès dont nous sommes fiers : l'ouverture ce 13 octobre du bar restaurant « L'écume des Cascades » où Virginie et Frédéric vous accueillent avec professionnalisme et convivialité dans ce lieu entièrement rénové. Nous avons dû faire beaucoup de travaux, pour répondre aux normes de sécurité en premier lieu, puis pour remettre en état fonctionnel et accueillant ces locaux dégradés. Vous savez aussi que nous avons eu le malheur de perdre le restaurateur ardéchois qui devait ouvrir fin novembre 2025, décédé d'un AVC. Mais tout cela est derrière nous et nous sommes très heureux de rendre vie à ce lieu décoré avec goût par Virginie qui, auparavant, a passé des mois avec rigueur et ténacité sur l'administratif (c'est ça, la France). Aujourd'hui, Virginie et Frédéric vous attendent avec beaucoup d'atouts : un beau bar, une grande salle de restaurant très agréable, l'accueil des turfistes avec le PMU en face (il n'y a qu'à traverser la rue, comme disait quelqu'un), les jeux de boules au fond de la cour quand la météo le permet, la retransmission des matches, et même un piano dans l'entrée pour les amateurs…. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de satisfactions dans ce nouveau métier !

Enfin, il y a aussi l'ascenseur de la mairie pour répondre aux obligations d'accessibilité des lieux publics. Je sais qu'il fait râler quelques-uns d'entre vous, mais c'est la loi. Et si nous rencontrons très peu de personnes en fauteuil roulant, il sera utile aux personnes qui marchent difficilement, parfois avec des cannes ou béquilles, temporairement ou définitivement, mais aussi aux personnes avec une poussette…. Faisons preuve d'un peu d'empathie avec les personnes qui connaissent des difficultés, ce sera peut-être nous demain… Et puis, franchement, il n'est pas si laid.

Le Maire,
Yvette VALLIN

VIE LOCALE

RESULTAT DU SONDAGE

Merci aux viriolans qui ont répondu au sondage sur le PV des conseils municipaux.
Au total, une quinzaine de réponses, dont la répartition se traduit ainsi :
- 78.5% souhaitent un compte rendu plus court
- 14.5% souhaitent garder le format actuel
- 1 bulletin blanc (7%)

Dorénavant, nous imprimerons donc la notice préparée par Mme le Maire pour présenter les sujets, assortie du résultat des votes, et suivie des questions diverses.
Si à l'usage cette formule ne vous convenait pas, il sera toujours possible de revenir en arrière.
Dans tous les cas, vous avez toujours accès au PV complet sur le site de la mairie : virieulegrand.fr ou en version papier sur demande à l'accueil de la mairie.

L'ECUME DES CASCADES

Quel joli nom ils ont trouvé pour ce bar restaurant qui nous manquait.

Très jolie déco : cinéma et vieux Virieu, mais je ne vous en dis pas plus, vous irez voir…

Frédéric aux casseroles, passionné depuis longtemps, vous mijote une cuisine de grand-mère comme on l'aime, basée sur des produits locaux et de saison.

Et Virginie vous accueille et vous sert avec son sourire et sa gentillesse.

En semaine, un menu du jour qui, comme son nom l'indique, change tous les jours.
Et pour le week-end, un menu plus recherché dont voici la carte.

A coup sûr, de bons moments de bonheur partagé chez Virginie et Frédéric !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX BOULANGERS

Le 04 août dernier, la boulangerie de notre village a réouvert ses portes. Marie, Tommy et leur fils Raphaël, ont pris possession des lieux, avec la motivation de la jeunesse qui a envie de réussir.

Marie, cuisinière, et Tommy, pâtissier, ont un parcours déjà bien rempli de passages dans des restaurants étoilés. Suite à une reconversion professionnelle, un projet plus personnel a germé et ils ont trouvé à Virieu-le-Grand, le lieu pour le réaliser.

Ils vous proposent toute une gamme de pains, de délicieuses pâtisseries, des viennoiseries bien sûr, sans oublier le snacking, avec des présentations renouvelées régulièrement. Ils ont pris le parti de travailler le plus possible avec des produits locaux (miel de Cuzieu, œufs d'Arvière en Valromey,…) et de la farine Label Rouge pour les pains spéciaux, ce qui conduit à des prix un peu plus élevés, mais la qualité a un prix….

A rajouter qu'ils vous accueillent dès 6h30 avec un large sourire.

Nous leurs souhaitons une belle et longue réussite…..

Boulangerie Sau'Clad

Les horaires

Les mardi, jeudi et vendredi 6h30-13h/15h-19h

Mercredi 6h30-13h

Samedi 6h30-13h/15h-18h

Dimanche 6h30-12h30

OCTOBRE ROSE

Revoici le traditionnel mois d'Octobre, toujours coloré en rose ! La médecine avance aussi grâce à nous, les progrès sont nombreux, mais la recherche et l'aide aux personnes atteintes de cancer du sein a encore besoin d'argent pour avancer.

Qui ne connaît pas dans son entourage proche, une personne concernée ?

Certains de vos commerçants vous proposent une participation volontaire, réservez-leur le meilleur accueil, soyez généreux !

VIE ASSOCIATIVE

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Comme il est de tradition, le 14 Juillet en fin de matinée, les viriolans se sont retrouvés avec Mme Yvette VALLIN, Maire et M. René ORDAS, Président des Anciens Combattants pour se recueillir et honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre Liberté.
Sous un soleil de plomb, ils étaient accompagnés par la chorale ENSEMBLE CHORUS et l'Harmonie l'ARENE.
Du fait des travaux d'installation de l'ascenseur à la Mairie, le verre de l'amitié était, une fois n'est pas coutume, servi à l'ombre des grands arbres du Clos Montfalcon. Un peu de fraîcheur dans la fournaise… Peut-être une idée à reconduire lors de prochaines manifestations !

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Après 3 mois de ciel bleu et de chaleur torride, il a fallu attendre le vendredi soir pour savoir si la séance de cinéma sous les étoiles serait maintenue ou repoussée.
En définitive, une centaine de personnes, petits et grands, voire seniors… se sont retrouvés au Clos Montfalcon, le samedi 22 août pour visionner ensemble la dernière version cinématographique du Livre de le Jungle tiré du roman de Rudyard Kipling écrit en 1894. Un film d'animation de 2016 réalisé par Jon FAVREAU. Une création très réaliste, un peu impressionnante pour les plus jeunes, mais qui a su garder toute la philosophie du roman.

Bien que datant de 150 ans environ, on y retrouve beaucoup de thèmes de réflexion actuels : la place de l'homme dans le Vivant, les notions d'abandon, d'amour filial, de solidarité malgré les différences, la place du réfugié, son incapacité à se sentir chez lui, restant étranger dans le milieu où il a toujours vécu et étranger chez les siens qui ne le reconnaissent pas…

FESTIVAL REGGAE DE TELLDEM

Pour la seconde édition à Virieu le Grand de la Telldem Reggae Party, nous avons eu l'honneur de voir dans notre salle des fêtes entièrement refaite, Youthie, artiste de renommée internationale qui mixe du Reggae aux platines tout en jouant de ses instruments favoris, la trompette, la flûte traversière et l'accordéon.

Elle a été accompagnée par BDF Sound System, qui ont sonorisé la soirée, Red Rockers et la voix envoûtante de Vesper T, pour laisser Local International conclure la soirée avec Natty Zo. Vous étiez près de 200 personnes au rendez-vous dans ce village qui fait bouger les choses.

Le lendemain, direction le lac pour jouer devant le public de la Telldem mais aussi les habitués de cet endroit magique qui ont pu danser tout en profitant des dernières baignades et du snack.

Un grand remerciement à Pauline (photographe de Virieu) et à Julien BRD pour l'exposition de ses tableaux.

MATINÉE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 12 Septembre, la majorité des associations de Virieu le Grand se retrouvaient pour témoigner de leurs actions et pour essayer de faire de nouveaux adeptes.

La quinzaine de stands s'était installée au Clos Montfalcon qui offre un cadre bucolique plus agréable que la place du village, surtout sous un beau soleil ! Le parc a permis de faire des démonstrations sportives, mais à côté, il y avait aussi la musique, des activités culturelles… Les "Caisses à Savon" étaient même venues expliquer leur course du 26 Septembre !

Après avoir fait le tour des activités, on pouvait se restaurer auprès de Tout Schuss qui proposait un choix de crêpes, et se désaltérer à la buvette organisée par Brass at Home !

Une belle journée sous le signe de la détente et du lien entre les associations ! À renouveler annuellement !

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, rendez-vous était donné ce dimanche 20 septembre devant la fontaine Honoré d'Urfé, pour une balade à la découverte de l'histoire de Virieu-le-Grand.

Cette visite a été menée par Philippe Revel, fidèle guide des Journées du Patrimoine depuis dix ans, qui a partagé pendant deux heures ses connaissances et anecdotes sur le village. Au fil de la promenade, les participants ont notamment pu découvrir ou redécouvrir Honoré d'Urfé à travers une très courte biographie au pied de son buste à l'histoire mouvementée, le quartier de la Moutarde, la rue du Montet, la route d'Hauteville, la rue de la Tannerie et enfin la Mairie. Tout au long de la déambulation la présence de nombreux ex commerces divers et variés a été évoquée.

Vingt-cinq personnes ont répondu présent, venues de Valserhône, d'Annecy ou de communes voisines, mais aussi de Virieu-le-Grand.

La matinée s'est achevée en mairie autour du traditionnel verre de l'amitié, permettant de prolonger les échanges dans un moment convivial.

LES FOURBERIES DE SCAPIN

"Mais que diable allait-il faire dans cette galère ???
C'est la question que ne s'est pas posée la cinquantaine de spectateurs de la fameuse pièce de théâtre de Molière, jouée par la Compagnie de la Pierre d'Amyon, le dimanche 27 Septembre dans le cadre bucolique du lac de Virieu !
Un spectacle de grande qualité, un moment de rires et de souvenirs des années collège…
C'est promis, nous reviendrons dans la prochaine "galère" qui nous sera présentée.

VIDE-GRENIER

Les quelques gouttes de pluie en ce samedi matin 03 octobre n'ont pas suffi à effrayer les 85 exposants, des particuliers pour la plupart, ayant répondu présents à l'appel du Sou des Ecoles de VIRIEU LE GRAND.
Très prisé en ces temps difficiles, le vide-grenier permet d'acheter des vêtements d'enfants, jouets, déco, vaisselle, outils, et tant d'autres choses, à petits prix.
Et l'économie circulaire, c'est bon pour la planète….
Les enfants de l'école se sont occupés de la vente des billets de tombola pour gagner des produits bio des maraîchers des alentours.
Il y avait aussi la buvette ainsi que les diots avec pommes de terre grenaille….avec la participation de la boulangerie et de la boucherie.
Les bénéfices de la journée reviennent à l'école ; merci le Sou !

COURSE DE CAISSES A SAVON

Ça roule, ça klaxonne et ça dévale !

Le 25 septembre dernier, sous un beau soleil d'été, dans la bonne humeur et le concert des klaxons, la course de caisses à savon organisée par « Paradisiack » (Anthony Barbier) a pris son départ pour la troisième année consécutive.

En plus de la compétition officielle, manche de qualification pour le championnat de France, regroupant les meilleurs pilotes de la région (catégories sport), l'événement accueillait aussi des descentes folkloriques.

Au programme un parcours intra-muros de 900 mètres : départ rue du Château, virage à 90° et descente de la rue du Montet à toute allure, avant de franchir la ligne d'arrivée au Clos Monfalcon. Et pour remonter tout ce petit monde, les Combis et les Cox de « Arvi cooled VW », venus tracter les bolides ! Petit plus original de cette édition qui n'est pas passé inaperçu.

Anthony le confie : c'est l'un des parcours les plus techniques qu'il connaisse ! Une difficulté qui ne décourage pas les participants, bien au contraire. C'est ce qui lui donne envie de revenir chaque année, sans oublier l'accueil enthousiaste et la réactivité du Maire de la commune, toujours au rendez-vous.

Mais qui dit parcours technique dit aussi quelques frayeurs… À cinq reprises, au milieu des crissements de pneus et du barouf, la sirène des pompiers s'est fait entendre pour venir à la rescousse. Plus de peur que de mal, même si quelques blessures sont malheureusement à déplorer.

Côté folklorique une vingtaine d'équipages ont rivalisé d'imagination, tant dans la conception de leurs caisses que dans leurs déguisements ! Deux prisonniers évadés à moto, un Père Noël sur son traîneau, Bob et Sully, un monstre marin… et bien d'autres encore ! De quoi en prendre plein les yeux et ne pas savoir où donner de la tête.

Les spectateurs, nombreux, s'étaient installés aux points stratégiques du parcours pour ne rien manquer du spectacle, bien à l'abri derrière les barrières et les bottes de paille.

Pour les petites soifs et les grandes faims, deux buvettes étaient là, accompagnées de frites et d'effiloché de porc du côté du « Little Ranch de Savière ». De quoi reprendre des forces, partager un bon moment et prolonger cette ambiance festive qui sentait bon la fin de l'été.

Après un tour d'essais le matin, les manches se sont enchaînées tout au long de la journée, jusqu'à la finale et les équipes enfants. Puis, est venu le moment de monter sur le podium pour les plus rapides, avec une remise des prix en présence de Mme la Maire.
1 : catégorie C4S : 36.245 secondes
2 : catégorie C4S : 36.284 secondes
3 : catégorie C3S : 36.318 secondes

Une belle journée pour petits et grands, en famille ou entre amis, dans la bonne humeur un peu folle, de la mécanique, des vrombissements, des déguisements et des sensations fortes !

Rendez-vous pour la prochaine édition, le troisième week-end de septembre 2027. On vous attend encore plus nombreux ! Avec qui sait, encore des nouveautés…

VIE SCOLAIRE

DES NOUVELLES DES ECOLIERS VIRIOLANS

La rentrée s'est bien passée pour les 77 élèves des 4 classes de l'école des Pelands.
Plusieurs activités ont déjà eu lieu depuis début septembre et d'autres projets sont en cours d'élaboration pour la suite.
Les 9 et 16 octobre, a eu lieu le traditionnel cross de l'école, organisé depuis plusieurs années : les petites, moyennes et grandes sections de maternelle qui courent respectivement 3, 5 et 8 minutes sont restées dans la cour et ont couru sous les encouragements et applaudissements de tous les autres élèves de l'école tandis que les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 qui courent jusqu'à 20 minutes se sont rendus au stade.
Bien évidemment, cette course s'est terminée par un goûter offert par la Coopérative Scolaire.

Le vendredi matin 16 octobre, c'était la grande lessive interne de l'école et les grilles ont été décorées par les œuvres d'art des enfants des 4 classes sur le thème……d'Halloween évidemment !!!
Cette « grande lessive » sera renouvelée chaque dernier vendredi avant les vacances (excepté pour Noël où les dessins seront affichés chez les commerçants). Alors n'hésitez pas à passer rue des Ecoles.

Les élèves ont également repris le chemin de la bibliothèque où ils se rendent une fois par mois pour regarder et choisir des livres. Les petits/moyens quant à eux écoutent une histoire.

De nombreux projets attendent les enfants pour les prochaines périodes mais chut ! Ce sont des surprises…

INFOS MAIRIE

COMMENT LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

Nombre de personnes se sont émues de l'invasion des moustiques-tigres durant cet été, demandant à la mairie d'intervenir pour les éradiquer. Malheureusement, la réponse n'est pas si simple !

Quelques précisions sur la vie et le fonctionnement de ce moustique qui gâche nos soirées d'été.

QU'EST CE QUE LE MOUSTIQUE-TIGRE ?

Il est originaire d'Asie, c'est l'une des espèces les plus invasives au monde.
Il se reconnaît par une ligne longitudinale blanche sur un thorax noir, et tient son nom des rayures blanches qu'il porte sur les pattes.
A l'état adulte il se nourrit de matières sucrées (nectar de fleurs) mais suite à l'accouplement, la femelle a besoin de protéines pour permettre la maturation des œufs. Elle trouve ces protéines dans le sang de ses victimes…
Les œufs sont pondus sur la partie sèche qui voisine une eau stagnante. L'éclosion aura lieu quand, lors d'une pluie ou d'un arrosage, les œufs seront recouverts par l'eau. A ce moment, les larves se développent, et en quelques jours ils deviennent adultes.
Deux conditions sont indispensables à la reproduction des moustiques :
- La présence d'une eau stagnante
- Une température minimum.

Ces œufs sont résistants au froid, à la sécheresse et à la déshydratation. Ainsi, à l'automne, ils peuvent se mettre en sommeil jusqu'au printemps suivant.
Contrairement à une idée reçue, les étangs et mares ne sont pas des « nids » à moustiques ! Au contraire, leur biodiversité (grenouilles, crapauds, poissons) participe à leur élimination.

QUE FAIRE POUR S'EN DÉBARRASSER ?

Tout d'abord il n'est pas possible d'organiser des pulvérisations sur le territoire de la commune.
Ces insecticides (biocides) sont réservés aux situations où il existe un risque sanitaire (présence de cas de dengue, chikungunya ou Zika). Ces traitements sont gérés par les Agences Régionales de Santé (ARS).
D'autre part, ils ont peu d'efficacité, leur durée d'action est très limitée, elle peut avoir un effet néfaste sur la faune et entraîner une résistance au principe actif.

La SEULE solution est d'éviter les eaux stagnantes, ainsi les femelles ne viendront plus pondre à leur pourtour. Cette solution n'est pas simple ! Elle implique un investissement durant toute la belle saison, d'années en années et la participation de chacun, car un moustique-tigre a un périmètre de développement de 150m.

OU SONT LES RISQUES LES PLUS IMPORTANTS ?

Les lieux de prédilection des moustiques-tigres sont :
- Les soucoupes des pots de fleurs
- Les chéneaux bouchés ou encombrés, et leur descente.
- Les compteurs d'eau et les coffrets techniques
- Les terrasses sur plots dont le système d'évacuation est défectueux ou peu efficace
- Les cimetières où l'eau d'arrosage ou de pluie stagne souvent
- Toutes les bennes, jeux d'enfants, tas de vieux pneus, bâches qui gardent un peu d'eau dans les plis...

En résumé, tout ce qui retient un peu d'eau stagnante, à l'intérieur, comme à l'extérieur !

AU NIVEAU INDIVIDUEL QUELLE PEUT ÊTRE NOTRE ACTION ?

- Pots de fleurs de la maison : veillez à arroser avec modération, afin qu'il ne reste pas d'eau stagnante dans la soucoupe. Videz, lavez et laissez sécher les soucoupes avant de les repositionner.
- Évacuation des eaux du toit : Un entretien au moins annuel des chéneaux en sortie d'hiver, et ne pas oublier les descentes d'eau qui doivent être rendues hermétiques, ainsi que les avaloirs (possibilité de les recouvrir d'un cadre métallique grillagé – nécessité d'un entretien trimestriel !)
- Terrasses retenant l'humidité : reprise de la terrasse avec augmentation de la pente de la base bétonnée. Drainage par mèches pour améliorer l'évacuation d'eau pluviale.
- Matériels stockés en extérieur (jeux d'enfants, bâches, pneus, poubelles….) : Vérification régulière des poches gardant l'eau, retournement des bennes, piscines ou jeux plastiques.
- Cimetières : Remplir les vases, coupelles ou soucoupes de sable ou de gravier jusqu'au bord pour que la femelle ne puisse plus pondre en limite d'eau. L'humidité restera utilisable pour la plante. Ne pas oublier de retourner les récipients stockés au dos de la tombe ! Stocker arrosoirs, bidons… avec l'embouchure vers le bas.

RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Bien sûr, si chaque citoyen a le devoir de veiller à ce que ce moustique ne se reproduise pas chez lui, pour le bien de tout l'entourage, la municipalité a son rôle aussi !
Elle se doit d'être moteur de la lutte pour l'éviction des moustiques, d'informer et de former les administrés. Au printemps prochain, elle envisage de former un groupe de personnes référentes qui pourront surveiller et vous conseiller utilement.
En lien avec les employés municipaux, elle se doit d'être irréprochable dans le stockage et le rangement des matériels.
Mme le Maire peut prendre les arrêtés municipaux qu'elle juge utiles pour prévenir et limiter la prolifération des moustiques.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- EIDémoustication Rhône Alpes
- https://moustigre.org
- https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble
- Présence de livrets et flyers à la mairie.

MARCHE DE NOEL

Nous vous rappelons que le marché de Noel aura lieu le samedi 28 novembre 2026 sur la place du Monument

Professionnels et associations, n'hésitez pas à vous inscrire….

PV DES CONSEILS

Conseil municipal du 18 septembre 2026

Absent excusé : M. SQUILLACE Anthony (procuration donnée à M. KHADIR Mahfoud).

Absent : M. TAVEL Wolfram.

Démission de Sarah DELATHIERE
Sarah a trouvé un emploi loin de VIRIEU LE GRAND et elle a donc déménagé. N'étant plus disponible, elle a démissionné du conseil municipal.

Installation au conseil de Pierre Emmanuel SOSA
Pour remplacer Sarah DELATHIERE, c'est le(la) suivant(e) de liste qui est invité(e) à intégrer le conseil municipal, il s'agit de Pierre-Emmanuel SOSA. Nous procédons donc à son installation au conseil municipal.

Approbation du PV du 19 juin 2026
Les élus de l'opposition discutent le fait que Marius TIGHILT-FERHAT est parti avant la fin de la séance en indiquant que les questions diverses évoquées ne l'intéressaient pas.
Mme la Maire précise que « les mouvements de salle » (arrivée en retard ou départ en avance) sont autorisés, elle avait d'ailleurs autorisé Marius TIGHILT-FERHAT à quitter la salle.
Mme le Maire demande d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2026.

Vote : 1 Contre (Alexandre BOURÉ)
2 Abstentions (Corinne BOUCHISSE, Raphaël VINCENT)
11 Pour – Approuvé à la majorité

Etat des devis signés par le Maire

NOM ENTREPRISE	OBJET	MONTANT TTC
BARBIER	Entretien tracteur	1 230,72 €
LK Communication	Reprise du site internet suite à cessation d'activité de Mme BADIN	340,80 €
TECHHYDRO ENERGY	Réparation chaudière ADAPEI	6 894,00 €
FRED'ELEC	Electricité salle des fêtes	2 295,55 €
SILAMP	Panneaux acoustiques salle des fêtes	7 488,00 €
Frédéric BRICHE	Pose panneaux acoustiques salle des fêtes	18 546,00 €
Eric BRICHE	Peinture salle des fêtes	9 028,00 €
SEDI	Impression bulletin juillet 2026	1 016,18 €
FRED'ELEC	Electricité mairie suite ascenseur	1 126,09 €
PONCET TP	Chemin PMR au stade	6 678,00 €
PONCET TP	Agrandissement du parking à Montfalcon	6 702,00 €
TECHHYDRO ENERGY	Travaux plomberie sanitaires salle des fêtes Remplacement Aérotherme ADAPEI	1 375,20 € 1 528,80 €
Frédéric BRICHE	Réfection partie de toit du Tabac Presse	10 987,00 €
DIAGAMTER	Diagnostic amiante et DPE restaurant	780,00 €
Equipement Direct	120 verres ballon 19 cl pour la salle des fêtes	149,00 €
RESTAUPRO	Frigo 600 litres pour la salle des fêtes	1 078,27 €
SODEVAL	Branchement eau vestiaires sur terrain foot	7 515,20 €
FRED'ELEC	Alimentation d'un meuble chauffant au restaurant	303,19 €

PROVISOIRE

M. Raphael VINCENT déclare que l'on fait valider les devis alors que les travaux sont presque terminés.
Puis il dénonce une fuite d'eau dans les toilettes du bas de la salle des fêtes lors de la soirée reggae. L'eau perdue sur cette soirée est minime et on a permis à l'association de faire l'économie de la location de WC.

Attribution d'une aide sociale
Mme le Maire explique qu'une demande a été reçue par mail en mairie par une assistante sociale afin d'aider une personne (anonymat demandé par l'ensemble des conseillers municipaux) pour s'acheter un billet de train pour aller aux obsèques de son fils décédé à l'âge de 31 ans et inhumé près de Paris.
En effet, cette personne n'a qu'un petit revenu ; elle doit financer les frais liés aux obsèques de son fils et rencontre des difficultés pour acheter le billet de train aller-retour.
Il est proposé d'attribuer une aide financière de 250€ à cette personne afin de l'aider à payer les billets de train aller-retour sur Paris afin d'assister aux obsèques de son fils.
Mme le Maire demande d'approuver l'attribution d'une aide financière de 250 € pour l'achat des billets de train aller-retour jusqu'à Paris.

Vote : 14 Pour – Approuvé à la majorité

Subvention Chats errants du Bugey
En février, nous avons attribué une subvention de 300€ à l'association des Chats errants du Bugey correspondant à la stérilisation de 2 chats, mais nous avons oublié les 50 € de frais de dossier.
Mme le Maire demande d'approuver l'attribution de 50€ de plus à l'association les Chats Errants du Bugey.

Vote : 14 Pour – Approuvé à la majorité

Attribution d'une indemnité de conseiller délégué à Anthony SQUILLACE
Sarah était Vice-Présidente du comité Cadre de vie. C'est Anthony SQUILLACE qui reprend cette fonction.
Il est proposé de lui octroyer une indemnité de conseiller délégué à hauteur de 6% de l'indice brut, soit 246,63 € bruts mensuels.
Les élus de l'opposition proposent tout d'abord de nommer Anthony SQUILLACE adjoint, puis de ne pas l'indemniser pour des fonctions limitées, et finalement se rallient à l'avis général compte tenu de son investissement auprès de la mairie et des associations.
Mme le Maire demande aux conseillers d'accepter que M. Anthony SQUILLACE remplace Mme Sarah DELATHIERE en tant que Vice-Président du Comité Cadre de vie et de lui attribuer une indemnité de conseiller délégué à hauteur de 6%.

Vote : 1 Abstention (Anthony SQUILLACE)

13 Pour - Approuvé à la majorité

Droits de place PARADISIACK
Le 26 septembre aura lieu la course de caisses à savon rue du Château, rue du Montet. Il y aura deux montées de combis Volkswagen dans la journée, mais pas de feu d'artifice (arrêté sécheresse).
Le dimanche, il y aura sur la place du Monument, près du marché, quelques caisses à savon et combis Volkswagen pour que les passionnés puissent venir les voir de près et discuter de leurs véhicules.
L'année dernière, le droit de place était de 100 € ; il est proposé 150 € cette année.
Mme le Maire demande aux conseillers municipaux de valider le montant de 150 € pour le droit de place de la course de caisses à savon organisée par l'association Paradisiack.

Vote : 1 Contre (Raphaël VINCENT)

2 Abstentions (Alexandre BOURÉ et Corinne BOUCHISSE)

11 Pour - Approuvé à la majorité

Evolution du prix des repas LEZTROY
Par courrier du 29 juin 2026, LEZTROY nous fait part de l'actualisation contractuelle des prix des repas de la cantine et du portage à domicile pour la rentrée.
Cependant suite au passage de 24h à 72h pour les inscriptions et modifications à la cantine en vue de limiter le gaspillage alimentaire, LEZTROY propose un accompagnement financier et n'appliquera pas la réévaluation financière des prix sur les repas des enfants pour l'année scolaire 2026-2027 ; seuls les repas adultes (cantine et portage) seront actualisés de 1,675 %.
Les prix des repas enfants seront donc sans changement : 4,50 € TTC pour les maternelles et 4,68 € TTC pour les élémentaires, facturés 5 € pour un ou deux enfants inscrits et 4,50 € à partir de trois enfants, avec la garderie de midi.
Les repas cantine adulte pour les professeurs des écoles qui le souhaitent passent de 5,21 € TTC à 5,43 € TTC ; ils sont facturés 7 € ; il est proposé de maintenir ce prix.
Les repas du portage à domicile passent de 7,67 € TTC à 7,81 € TTC. Ces repas étaient facturés 7,70 € ; il est proposé de les passer à 7,85 € TTC.
La TVA est de 5,5% sur les repas cantine et 10% sur le portage à domicile.
Mme le Maire demande à l'Assemblée de valider les nouveaux tarifs pour le portage de repas à 7,85€ le repas.

Vote : 14 Pour - Approuvé à la majorité

Fin de perception par le SIEA de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) et instauration de la redevance provisoire pour chantier
Jusqu'à présent, le SIEA recouvrait pour le compte de la commune les montants des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour les ouvrages de transport et distribution d'électricité et gaz et restituait cette redevance en intégralité à la commune.
Pour se conformer à la réglementation, la collectivité ne peut confier à un tiers l'encaissement d'une recette publique sans transfert ou mise à disposition dudit domaine public, dont la commune demeure propriétaire.
Cette RODP de 149 € par an sera donc facturée à ENEDIS directement par la commune à compter de 2026.

Par ailleurs, il existe aussi une redevance pour les occupations provisoires à l'occasion des chantiers de travaux à hauteur de 49 € par an. Il est proposé d'adopter la proposition du SIEA d'instaurer cette RODP pour les chantiers de travaux au plafond réglementaire. Elle sera également facturée et perçue directement par la commune dès 2026.
Mme le Maire demande à l'Assemblée de valider l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public provisoire pour les chantiers de travaux sur les ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Vote : 14 Pour - Approuvé à la majorité

Tas de terre derrière l'école
Sur les parcelles communales derrière l'école se trouve une butte de terre issue de fondations creusées lors des travaux d'agrandissement de l'école d'environ 20 m de long sur 8 -10 m de large. Cette butte est constituée de terre, de pierre et de ferraille paraît-il.
N'ayant jamais été évacuée, la nature a repris ses droits et des herbes, broussailles et arbres ont poussé dessus puisque les employés tondent la surface plane mais pas cette butte au risque de casser le matériel.
Nous avons dans l'idée depuis déjà un certain temps, d'évacuer cette butte de terre afin d'avoir un espace propre, plan et tondu partout. Un devis a été signé auprès de GENC pour cet enlèvement. Il a déposé un tracto sur site début mai.
Mathilde ASKEVIS a appelé pour dire qu'il était interdit de toucher à un tel site en période de nidification. Il a donc été demandé à GENC d'attendre l'automne pour cette prestation.
Mathilde ASKEVIS a envoyé une lettre recommandée à la mairie indiquant qu'il s'agissait d'un écosystème avec une vie que l'on ne pouvait détruire.

PROVISOIRE

Elle rappelle que « la destruction non autorisée d'habitats d'espèces protégées constitue un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende ». Elle indique avoir fait un signalement formel à Monsieur le Sous-Préfet de Belley ainsi qu'à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et aurait saisi le tribunal administratif à défaut de suspension des travaux.

L'OFB : Office Français de la Biodiversité contacté a répondu qu'il fallait, avant intervention, missionner un écologue afin de réaliser un état des lieux écologique pour vérifier si cette butte est devenue un habitat d'espèces protégées, ce qui est le cas de tous les lézards et serpents notamment. Une intervention resterait sans doute autorisée par la DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement au vu du rapport de l'écologue, mais peut-être avec des prescriptions ou des mesures compensatoires.

Un projet, qui ne verra certainement pas le jour sur ce mandat, de logements pour les seniors ou de résidence intergénérationnelle a été évoqué sur le haut de ce tènement. Et il serait préférable ne pas avoir de nids de serpents à proximité de l'école et de cette éventuelle résidence si elle voit le jour un jour….
Sur ce mandat, il était prévu d'enlever cette butte de terre et de planter des arbres sur le pourtour du tènement ; éventuellement en récupérant les arbres de la butte pour les replanter.
Evidemment, le plus simple est de ne rien faire de cette butte et de laisser la faune et la flore continuer à proliférer. Aujourd'hui si on veut l'enlever, il faut payer une étude et peut-être plus…
Mme le Maire demande à l'Assemblée de valider le fait de ne pas faire enlever cette butte de terre et de continuer à tondre les abords.

Vote : 14 Pour - Approuvé à la majorité

Défense contre l'incendie des deux ERP
Sur proposition de la CCBS, les communes qui le souhaitaient, dont la nôtre, ont participé à une étude avec le consultant PROFILS ETUDES sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Une restitution a été faite à chaque commune en novembre 2025. Cette étude recense les non conformités et liste les aménagements nécessaires, avec parfois 2 solutions, assortis d'une estimation de coût entre 616 000 € et 1 094 000 €. Nous pourrons faire une demande de subvention à l'Etat (DETR : 20 à 40% du coût hors taxes).
La priorité est bien sûr les deux ERP : Etablissements Recevant du Public, le foyer des Patios et le restaurant.
Pour le foyer des Patios, le besoin est de 180 m3/h pendant 2h, soit 360 m3. La préconisation du consultant est l'ajout d'une réserve d'eau de 240 m3 en bâche souple estimée à 60 k€, en plus des 118 m3 dédiés à la DECI dans le réservoir de Clairefontaine.
Pour le restaurant, le besoin est de 120 m3/h pendant 2h, soit 240 m3. La préconisation est l'ajout d'une réserve d'eau de 120 m3 sous la forme d'une citerne béton enterrée sur la place du Monument estimée à 130 k€.

Une réunion a eu lieu récemment avec SODEVAL qui connaît parfaitement nos installations, la configuration des lieux, les travaux prévus par la CCBS, les attendus du SDIS,…. et propose des solutions moins chères et plus pérennes que celles de PROFILS ETUDES.

La CCBS va refaire le réservoir de Clairefontaine cet automne. Ce réservoir a une capacité de 510 m3. Lors des réhabilitations, le principe des lyres incendie est supprimée au profit d'un unique départ en fond de cuve. La consommation moyenne en eau potable sur ce réservoir étant de 287 m3, il est donc possible d'afficher une réserve incendie d'environ 240 m3.
Il devient donc inutile d'ajouter une réserve d'eau de 120 m3 près du restaurant. Par contre, les poteaux disponibles pour défendre le restaurant, qui ont bien le débit nécessaire de 120 m3/h, sont situés au rond-point et près de la fontaine Honoré d'Urfé ; il sera proposé au SDIS d'installer un nouveau poteau incendie beaucoup plus près du restaurant.
Le préventionniste a confirmé un besoin de 60 m3/h (et non 120) pendant 2h, soit 120 m3 (et non 240 m3).

Pour les Patios, afin d'avoir à la fois le débit de 180 m3/h et la réserve de 360 m3, il faut voir s'il faut installer une bâche de 120 à 150 m3 ou si l'on peut puiser jusqu'à 360 m3 au réservoir de Clairefontaine, sachant qu'il se remplit rapidement avec une source qui coule à raison de 864 m3/jour mesurés en 2022. Si le SDIS confirme le besoin d'une bâche, il sera proposé à l'ADAPEI d'acheter à 1 000 € (20 cts le m2) la parcelle AC248 classée N, d'une superficie de 5 000 m2 qui jouxte le foyer de vie des Patios. La bâche sera alors installée sur cette parcelle, près du foyer ; le restant de la parcelle pourra être aménagé en parking, notamment pour le covoiturage.

Après les deux ERP, les autres non-conformités relevées par PROFILS ETUDES seront étudiées en détail pour voir ce qu'il faut faire au meilleur rapport qualité / prix.

Questions et informations diverses

PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels
La DDT et la commune ont procédé à la révision du PPRN qui a été approuvé en juin 2026.
Comme annoncé, la commune doit maintenant réaliser une étude géotechnique précise pour protéger les falaises de La Craz et réaliser les travaux afférents sous 5 ans.
Un devis a été demandé à deux sociétés pour cette étude géotechnique : Alpes Geo Conseil et Geolithe.
Les parcelles n'appartiennent pas à la commune ; il faudra donc conventionner avec les propriétaires ou acheter les terrains avant de réaliser les travaux.
La DDT estime ce genre de travaux à 2 000 € le mètre linéaire, ce qui ferait environ 2 000 000 € / 2 500 000 € pour la réalisation des travaux définis par l'étude.
Il serait peut-être possible d'avoir une subvention à hauteur de 50% de l'Etat et 30 % du Département.

Fin des conseillers numériques
Depuis le mois de février 2022, la CCBS a mis en œuvre un dispositif de conseillers numériques, rendu possible grâce au soutien financier de l'État. Ce service avait pour objectif d'accompagner les habitants dans leurs usages du numérique, au travers d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels.
Ce dispositif a permis de répondre à un réel besoin sur le territoire. À titre d'exemple, en 2025, le conseiller numérique a animé 209 ateliers sur 16 communes de la Communauté de Communes, réunissant en moyenne six participants par séance, et réalisé 227 accompagnements individuels.
Mais le financement de l'État ayant pris fin, la CCBS ne bénéficie plus des aides qui permettaient de soutenir ce dispositif ; le service prend fin le 31 août 2026.

L'État privilégie désormais le financement de politiques territoriales d'inclusion numérique structurées plutôt que le soutien à des postes isolés. Cette évolution invite les collectivités à définir une stratégie globale, intégrée à leur projet de mandat, reposant sur des objectifs clairement identifiés, des publics prioritaires, des partenariats, des moyens adaptés et des résultats attendus.
Dans ce contexte, la Communauté de Communes souhaite prendre le temps, en ce début de mandat, de mener une réflexion de fond sur sa politique d'inclusion numérique. Cette démarche permettra de définir un cadre d'intervention cohérent, partagé et adapté aux besoins du territoire avant d'envisager une nouvelle mobilisation de moyens en faveur de l'accompagnement au numérique.
Les communes seront associées à cette réflexion.

Restaurant
Frédéric et Virginie BRICHE reprennent le bar restaurant sous le nom de « L'Ecume des Cascades ». Le restaurant sera ouvert tous les midis sauf le lundi + le jeudi, vendredi et samedi soir Ils proposeront en semaine à midi un plat du jour à 14,90 € et un menu du jour (entrée, plat, dessert) à 19 €, ainsi qu'un menu plus élaboré pour le week-end. Ils proposeront des soirées à thème. Ils installeront une petite terrasse devant le bar sur le bord de la route, ainsi qu'une terrasse dans la cour communale. Les jeux de boule sont refaits comme au temps de MICHALLET. L'ouverture est prévue mi-octobre.
Le loyer a été négocié comme suit : gratuit les 3 premiers mois, à 900€ par mois les 9 mois suivants, puis à 1 100€ pour un an pour passer à 1 300€ l'année suivante.

Salle des fêtes
Après la zinguerie sur le toit, les murs de l'entrée, les luminaires et faux plafond dans la salle, nous avons procédé à la rénovation des murs de la salle des fêtes. Après avoir obtenu un avis favorable du SDIS, nous avons opté pour la pose de panneaux acoustiques bois sur feutre, posés sur rails avec 45 mm de laine de roche entre rails, ce qui fait une petite isolation thermique et renforce l'acoustique, sur la plupart des murs. Les boiseries, tours des fenêtres et quelques petits pans de mur restants sont peints en gris clair. Ce sont Frédéric et Eric BRICHE qui ont œuvré ; le résultat est plutôt réussi, plus d'actualité. Les artisans et l'organisateur de la soirée reggae ont confirmé que le gain sur l'acoustique est très net. La prochaine étape sera le plancher avec le remplacement des lames cassées ou instables, puis ponçage et vitrification du parquet.
Certains conseillers évoquent le bruit qui dure parfois une grande partie de la nuit et évoquent l'installation d'un saturateur qui coupe l'électricité si les décibels sont trop élevés.

Cimetière
BOUVIER a réalisé les travaux au cimetière pour l'habillage du columbarium conformément à ce que nous avions choisi (rose et gris, en diagonale). C'est évidemment beaucoup mieux qu'avant.

Vente chemin à Pesenti
Pesenti est venu signer les plans du géomètre. GSM a transmis au cadastre pour numérotation de la parcelle et nous avisera du retour. Nous pourrons alors aller chez le notaire.

Rapport bibliothèque
Simone GARNIER a signalé que l'atelier tricot a été oublié dans le rapport bibliothèque présenté en juin. Deux mardis par mois, en même temps que la permanence bibliothèque, cet atelier convivial fonctionne très bien et refuse même du monde.
En vue d'abattre la cloison du local tricot pour faire une seule grande pièce à la bibliothèque, les tricoteuses ont été invitées à trouver un nouveau créneau en dehors des permanences pour préserver la nécessaire sérénité de la bibliothèque propice à la lecture, en permettant aux nombreuses tricoteuses de continuer à papoter en tricotant…
Ayant du mal à trouver un nouveau créneau horaire sans perdre trop de tricoteuses, l'atelier tricot a trouvé un nouveau lieu : les tricoteuses tricoteront toujours un mardi sur deux de 16h à 18h au Café de la Place.

Climatisation de l'école
L'été a été très chaud et en juin, l'école souffrait déjà de la chaleur. La Région propose des subventions pour des climatiseurs ou rafraichisseurs dans les écoles. Nous allons étudier le sujet pour installer des climatiseurs réversibles.

Ralentisseurs
Le Café de la Place a demandé si on pouvait regarder le sujet de la vitesse des véhicules qui arrivent de la route de Lyon.
Il existe des coussins berlinois en caoutchouc et des coussins lyonnais en béton beaucoup plus cher, auxquels il faut ajouter les panneaux de signalisation afférents.
On pourrait tester la pose de coussins berlinois sur un ou deux secteurs …

Citerne gaz au restaurant
La citerne BUTAGAZ qui alimente la cuisine du restaurant a plus de 30 ans. Elle va être remplacée par une citerne VITOGAZ qui propose le gaz à un prix très inférieur à ses concurrents BUTAGAZ, PRIMAGAZ, ANTARGAZ. Par la même occasion, il est envisagé de déplacer la citerne juste derrière la cuisine (plus elle est loin, plus on perd en pression).

Projet de territoire
Mme le Maire explique qu'elle a assisté avec ses deux adjointes à une réunion sur le projet de territoire le matin même pour permettre aux nouveaux élus de prendre connaissance du dossier.
Un document de présentation va être transmis. Il sera possible de le transférer aux conseillers qui souhaitent en prendre connaissance.
Les sujets prioritaires sont le vieillissement de la population, la ressource en eau et la santé.

Bâtiments communaux
M. Raphaël VINCENT explique que le restaurant a été débroussaillé mais qu'il faudrait faire le tour des autres bâtiments communaux accueillants les commerces comme le bureau de tabac et le Vival ; l'accès est possible sur des parcelles privées au titre du « tour d'échelle ». Pas toujours simple, mais on va voir ce qu'on peut faire.

Stationnements
Discussion sur le stationnement sauvage devant le tabac-presse et les stationnements à matérialiser place de l'Astrée et place de la Mutualité. Voir pour arborer la place de la mutualité.

Ecole
L'école accueille 77 élèves à la rentrée 2026, soit 5 enfants de moins que l'année précédente. Certains parents mettent leurs enfants ailleurs. Les élus de l'opposition font remarquer qu'il y a moins de sorties scolaires.
La baisse d'effectifs est une réalité partout (estimée à moins 4 500 élèves sur 10 ans dans l'Ain).
Entre les problèmes budgétaires, le manque de visibilité sur les déménagements / emménagements, les difficultés à trouver des bénévoles pour encadrer les sorties, il est difficile de faire des prévisions.
A l'école, il y a l'éducation nationale qui suit un programme et s'adapte selon le niveau des élèves, et la mairie ; et la mairie ne doit pas interférer sur le périmètre de l'éducation nationale.

Marché nocturne
Retour sur l'incident avec le boucher qui n'accepte pas la concurrence.
Les règles d'organisation des marchés doivent être posées et claires pour tout le monde ; les exposants s'inscrivent alors en connaissance de cause.
Pour la communication des événements, il est précisé que l'on évite les nombreuses itérations devenues trop envahissantes sur illiwap.

La séance est levée à 22h45.

****

La biquette et les poulettes

Jadis en Provence
Il y avait la chèvre de M. SEGUIN.
Au pays de la neige
Dans un coin de montagne
A Virieu,
Il y a la chèvre de M. Dupin.
Elle se nomme « Eglantine ».
La belle biquette
Joue avec ses copines
Trois jolies poulettes
De Dame Paulette.
Eglantine
Saute partout.
Elle va rendre visite aux voisins,
Leur grignoter quelques brindilles.
Eglantine
Est une belle biquette coquine.
A la Moutarde,
J'ai une gentille voisine
Qui répond au joli nom de « Eglantine ».
Pendant que je papote
Avec ma voisine,
Le chèvre de M. Dupin
Fait des cabrioles.

Annette HEESSE

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sophie SLIEPCHENKO	08-08-2026
Orel RIHS	15-09-2026

Mariages

Christophe FLAURAUD et Laurence HENNARD	25-07-2026
Benjamin BRUNET et Tiphanie CHATILLON	01-08-2026

Décès

Odette MOTTERLINI née ANDREIS, 96 ans	22-07-2026
Marie-Reine BEARD, 61 ans	06-07-2026
Francia MERINI née AGNIEL, 103 ans,	31-07-2026
Julienne TORRI née COINTET, 85 ans,	07-09-2026
Pierre TALOTTI, 92 ans,	21-09-2026
Simone CHASSEUX née DUPONT, 96 ans,	30-09-2026
André BERTHET, 83 ans,	06-10-2026

CALENDRIER des MANIFESTATIONS

OCTOBRE			
Samedi 03	Brocante (report au 10 en cas de pluie)	Dans les rues	Sou des Ecoles
NOVEMBRE			
Dimanche 08	Théâtre	Salle des fêtes	Bibliothèque municipale
Mardi 11	Commémoration Armistice 1918	Place du Monument	Anciens Combattants
Samedi 28	Marché de Noel	Place du Monument	Mairie
DECEMBRE			
Jeudi 03 ???	Soirée Dédicace	Bibliothèque ou Salle du Conseil	Bibliothèque municipale
Samedi 05	Concert de Noel	Eglise	Ensemble Chorus
Samedi 12	Concert de Noel	Salle des fêtes	Harmonie l'Arène
Dimanche 20	Spectacle Marionnettes La Nativité	Eglise	Les Marionnettes de la Tour
Jeudi 31	Réveillon de la St Sylvestre (repas spectacle)	Salle des fêtes	Tout Schuss et VRC

Pour nous contacter :
Tél. 04 79 87 81 37
E-mail : mairie@virieulegrand.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 9h30-12h00
Mercredi : 9h30-12h00
Vendredi : 9h30-12h00 et 14h00-17h00